



**Votre collectivité est engagée en faveur du commerce équitable aux travers de ses actions, de ses achats ou bien de Territoires de Commerce Équitable. Nous avons besoin de votre soutien !**

Un projet de loi sur l'alimentation est actuellement en cours de discussion et sera soumis au vote de l'Assemblée Nationale dans les prochaines semaines. Cette loi prévoit l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective et les cantines scolaires : près de 8 millions de personnes sont concernées par jour (soit plus de 3 milliards de repas par an) !

Cette loi est une formidable opportunité pour proposer les produits d'une alimentation équilibrée, saine et de qualité dans les assiettes de la restauration collective.

Bio et local, c'est bien. Mais ce projet de loi n'inclut pas les produits issus du commerce équitable... alors que bio, local ET ÉQUITABLE, c'est encore mieux !

**Demandons PLUS de produits équitables ! Le commerce équitable permet de :**

- Garantir des prix justes et rémunérateurs aux producteurs d'ici et d'ailleurs
- Promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement : 75% des produits équitables sont aussi également labellisés bio
- Garantir la transparence et la traçabilité des produits consommés

→ Parce qu'une alimentation saine et respectueuse des humains et de l'environnement est à la fois un levier stratégique et une condition essentielle pour assurer un développement durable.

→ Parce que les producteurs sont les garants d'un modèle alimentaire durable et qu'en cela nous devons leur donner les moyens de cultiver des produits de qualité qui respectent les humains et l'environnement.

**Je soutiens le projet d'amendement du mouvement du commerce équitable et demande aux députés d'amender ce projet de loi, en faveur de l'introduction de produits issus du commerce équitable :**

**Nom, Prénom :** .....

**Fonction :** .....

**Collectivité :** .....

**Signature :**

*Nous vous invitons à diffuser cet appel à vos collègues et vos réseaux*